

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'émission 16-12-2005 Date de révision 07-févr.-2023 Version 1.9

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Codes produit LCK346-1

Nom du produit LCK 346 Phenole/Phenols/Phénols, Cuve d'analyse; 1/4

Masse molaire Aucune donnée disponible

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Analyse de l'eau. Détermination de la teneur en phénol.

Utilisations déconseillées Utilisation par les consommateurs

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

HACH LANGE FRANCE S.A.S. 8, mail Barthélémy Thimonnier F-77185 Lognes Tél. +33 (0) 169 67 34 96 info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA Venecoweg 19 B-9810 Nazareth Tél. +32 (0)15 42 35 00 info-benelux@hach.com

HACH LANGE Rorschacherstrasse 30 a CH-9424 Rheineck Tel. +41 (0)848 55 66 99 info-ch@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

F: ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

B: Chemtrec +32 2 808 32 37 CH: Tox Info Suisse Tel. 145 / 24 h

Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

FR / EGHS Page 1/16

2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)

Rubrique 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

| Nom chimique | CAS No. EC No. Index No. | % massique | Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP] | concentration | Facteur M | Facteur M (long terme) |
|--------------|--------------------------------|---------------|---|--------------------|-----------|---------------------------|
| Hydroxyde | 1336-21-6 | <1% | Métal Corrosif 1 - | STOT SE 3 :: C>=5% | - | - |
| dammonium | 215-647-6 | | H290 | | | |
| | 007-001-01-2 | | Tox. Aiguë 4 - H302 | | | |
| | | | Corrosion Cutanée 1B | | | |
| | | | - H314 | | | |
| | | | Lésions Oculaires 1 - | | | |
| | | | H318 | | | |
| | | | STOT SE 3 - H335 | | | |
| | | | Aquatique Aigu 1 - | | | |
| | | | H400 | | | |

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë Aucune information disponible

| Nom chir | nique | DL50 par voie orale | DL50, voie cutanée | Inhalation, CL50 - 4 | Inhalation, CL50 - 4 | Inhalation, CL50 - 4 |
|------------------------|-------|---------------------|--------------------------|--|--------------------------|--------------------------|
| | | | | heures - poussières/brouill ard - mg/L | _ | heures - gaz - ppm |
| Hydroxyde da 1336-2 | | 350 mg/kg | Aucun n'a été signalé | Aucun n'a été signalé | Aucun n'a été signalé | Aucun n'a été signalé |

| Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS | |
|-------------------------------|--|

FR / EGHS Page 2/16

4.1. Description des premiers secours

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Conseils généraux

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.

Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions

allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Rincer la bouche.

Protection individuelle du personnel Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de

de premiers secours

protection individuelle (voir chapitre 8). Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de

Version 1.9

répandre la contamination.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible. **Symptômes**

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Rubrique 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

chimique

Dangers spécifiques dus au produit La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et

Produits de combustion dangereux Peut dégager des fumées toxiques et corrosives.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet

et précautions pour les pompiers de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Informations supplémentaires Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés

conformément aux réglementations locales.

Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation

adaptée. Évacuer le personnel vers des zones sûres.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

FR / EGHS Page 3/16

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur

Version 1.9

les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant Méthodes de nettoyage

acide, agent liant universel, sciure de bois). Recueillir par des moyens mécaniques en

plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

Rubrique 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation

sans danger

Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Réactif analytique.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Dose dérivée sans effet (DNEL Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible.

(PNEC)

Informations supplémentaires Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

FR / EGHS Page 4/16

Contrôles techniques Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation

d'un équipement de protection personelle. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse

sur le lieu de travail spécifiquement considéré.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains Les crèmes de protection peuvent aider à protéger les zones exposées de la peau. Porter

des gants appropriés. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 2016/425 et

au standard EN 374-1:2016 qui en dérive.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver les vêtements contaminés Protection de la peau et du corps

avant réutilisation. Vêtements à manches longues.

Mettre en place une ventilation adaptée. Aucun équipement de protection n'est nécessaire **Protection respiratoire**

dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires. Porter un

appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols.

Recommended filter type: ABEK-P3.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Odeur Inodore Couleur jaune

Seuil olfactif Aucune donnée disponible

Propriété Remarques • Méthode Valeurs

Masse molaire Aucune donnée disponible

@ 20 °C рH

Melting point / freezing point 0 °C / 32 °F

100 °C / 212 °F Point d'ébullition initial et intervalle

d'ébullition

Taux d'évaporation 1.01 (eau = 1)

11.251 mm Hg / 1.5 kPa à 20 °C / 68 °F Pression de vapeur

Densité de vapeur relative Aucune donnée disponible

Densité 1.01

FR / EGHS Page 5/16 Date d'émission 16-12-2005 Version 1.9

Coefficient de partage Sans objet

Sol Organique du Carbone-Eau Coefficient de Sans objet

Partage

Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible

Température de décomposition Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique Aucune donnée disponible

Viscosité cinématique Aucune donnée disponible

@ 20 °C Densité relative 1.01 g/mL

Solubilité(s)

Hydrosolubilité

| Classement de la solubilité de l'eau | <u>Hydrosolubilité</u> | Hydrosolubilité Température |
|--------------------------------------|------------------------|-----------------------------|
| Complètement soluble | > 10000 mg/L | 25 °C / 77 °F |

Solubilité dans d'autres solvants

| Nom chimique_ | classification de solubilité | <u>Solubilité</u> | Solubilité Température_ |
|-----------------------|-------------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| Aucun n'a été signalé | Aucune information disponible | Aucune donnée disponible | Aucune information disponible |

Corrosivité du Metal

Taux de Corrosion de L'acier Aucune donnée disponible Taux de Corrosion de L'aluminium Aucune donnée disponible

Propriétés explosives

Limite supérieure d'explosivité Aucune donnée disponible Limite inférieure d'explosivité Aucune donnée disponible

Propriétés d'inflammabilité

Point d'éclair Aucune donnée disponible

Inflammabilité

Limite supérieure d'inflammabilité: Aucune donnée disponible Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible Masse volumique apparente

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

FR / EGHS Page 6/16

Stabilité Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

dangereuses

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits dangereux résultant de la Le contact avec les métaux peut dégager du gaz d'hydrogène inflammable :.

décomposition

Rubrique 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

Oral voie d'exposition:

| Nom chimique | Type de résultat final | Dose rapportée | Durée d'exposition | Effets toxicologiques | Principales références de la littérature et sources de données |
|----------------------|------------------------|-------------------|-----------------------|-----------------------|--|
| Ammonium (chlorure | | 1650 mg/kg | Aucun n'a été | Aucun n'a été signalé | IUCLID |
| d) | DL50 | | signalé | | |
| Hydroxyde | Rat | 350 mg/kg | Aucun n'a été | Aucun n'a été signalé | Fournisseur SDS |
| dammonium | DL50 | | signalé | | |
| Acide | Rat | 2300 mg/kg | Aucun n'a été | Aucun n'a été signalé | RTECS |
| éthylènediaminetétra | DL50 | | signalé | | |
| acétique, sel | | | | | |
| disodique, dihydrate | | | | | |

Inhalation (poussières / brouillard) Route d'exposition:

L'estimation de la toxicité aiguë (ETA)

Toxicité aiguë inconnue

0% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue.

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières/brouillards)

FR / EGHS Page 7/16

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur) le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz)

Corrosion/irritation cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

| Nom chimique | Méthode d'essai | Espèce | Dose rapportée | Durée d'exposition | Résultats | Principales références de la littérature et sources de données |
|--|------------------------------|--------|--------------------------|--------------------------|--|---|
| Tartrate de potassium et sodium | Patch test | Lapin | 500 mg | Aucun n'a été signalé | Data Source | ECHA |
| Ammonium (chlorure d) | Expérience humaine existante | Humain | Aucun n'a été signalé | Aucun n'a été signalé | Légèrement irritant pour la peau | RTECS |
| Hydroxyde dammonium | Expérience humaine existante | Humain | Aucun n'a été signalé | Aucun n'a été signalé | Corrosif pour la peau | HSDB |
| Acide éthylènediaminetétra acétique, sel disodique, dihydrate | Test de Draize | Lapin | 500 mg | 20 heures | Non corrosif ou irritant pour la peau | ECHA |

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

| Nom chimique | Méthode d'essai | Espèce | Dose rapportée | Durée d'exposition | Résultats | Principales références de la littérature et sources de données |
|--|--|--------|-------------------|--------------------------|-------------------------------|---|
| Tartrate de potassium et sodium | OECD Test 439: In Vitro Skin Irritation: Reconstructed Human Epidermis (Rhe) Test Method | · | 100 mg | 1 heures | Data Source | ECHA |
| Hydroxyde dammonium | Test de Draize | Lapin | 0.044 mg | Aucun n'a été signalé | Corrosif pour les yeux | RTECS |
| Acide éthylènediaminetétra acétique, sel disodique, dihydrate | Test de Draize | Lapin | 50 mg | Aucun n'a été signalé | Irritation légère des yeux | ECHA |

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

Sensibilisation cutanée Voie d'exposition:

| Nom chimique | Méthode d'essai | Espèce | Résultats | Principales références de la |
|--------------------|-----------------|--------|--|-------------------------------------|
| | | | | littérature et sources de données |
| Ammonium (chlorure | OCDE, essai n° | Cobaye | Aucune réaction de sensibilisation n'a | OECD 429: Skin Sensitization: Local |
| d) | 406 : | _ | étée observée. | Lymph Node Assay |

FR / EGHS Page 8/16

| Sor | neihilieation | |
|-----|---------------|--|
| 361 | าอเมแอสแบบ | |
| | cutanée | |
| | odtarioo | |

STOT - exposition unique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

Oral voie d'exposition:

| Nom chimique | Type de résultat final | Dose rapportée | Durée d'exposition | Effets toxicologiques | Principales références de la littérature et sources de données |
|-----------------------|---|-------------------|--------------------------|-----------------------|--|
| Ammonium (chlorure d) | mammifère domestique - Non spécifié LDLo | 1500 mg/kg | Aucun n'a été signalé | Aucun n'a été signalé | RTECS |
| Hydroxyde dammonium | Humain LD⊾₀ | 43 mg/kg | Aucun n'a été signalé | Aucun n'a été signalé | RTECS |

Inhalation (vapeur) Route d'exposition:

| Nom chimique | Type de résultat final | Dose rapportée | Durée d'exposition | Effets toxicologiques | Principales références de la littérature et sources de |
|--------------|------------------------|----------------|-----------------------|------------------------|--|
| | | | - | | données |
| Hydroxyde | Humain | 408 mg/L | Aucun n'a été | Poumons, Thorax ou | RTECS |
| dammonium | TCLo | | signalé | Respiration | |
| | | | | Fibrose, focale | |
| | | | | (pneumoconiose) | |
| | | | | œdème pulmonaire aiguë | |

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

Oral voie d'exposition:

| Nom chimique | Type de résultat final | Dose rapportée | Durée d'exposition | Effets toxicologiques | Principales références de la littérature et sources de données |
|-----------------------|---------------------------|-------------------|-----------------------|--------------------------------------|--|
| Ammonium (chlorure d) | Rat TD∟₀ | 3500 mg/kg | 7 jours | Aucun effet toxicologique observé | RTECS |

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange invitro **Data** Aucune donnée disponible.

Substance invitro **Data** Les données de test présentées ci-dessous.

| - | Nom chimique | Tester | Cellule Souche | Dose rapportée | Durée | Résultats | Principales |
|---|--------------|--------|----------------|----------------|--------------|-----------|------------------|
| - | - | | | | d'exposition | | références de la |
| - | | | | | - | | littérature et |
| - | | | | | | | sources de |
| | | | | | | | données |

FR / EGHS Page 9/16

| Tartrate de potassium et sodium | Mutation dans des micro-organisme | Salmonella typhimurium | 10 mg / plaque | Aucun n'a été signalé | Négatif | CCRIS |
|--|--|---------------------------|----------------|--------------------------|--|-------|
| Ammonium (chlorure d) | OCDE 471 | Salmonella typhimurium | 5 mg / plaque | 72 heures | Négatif | RTECS |
| Hydroxyde dammonium | Mutation dans des micro-organisme s | Salmonella typhimurium | 10 mg / disque | Aucun n'a été signalé | Résultat positif du test de mutagénicité | RTECS |
| Acide éthylènediaminetétraac étique, sel disodique, dihydrate | | Hamster poumon | 200 mg/L | Aucun n'a été signalé | Résultat positif du test de mutagénicité | RTECS |

Mélange invivo **Data** Aucune donnée disponible.

Substance invivo **Data**Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

Oral voie d'exposition:

| Nom chimique | Type de résultat final | Dose rapportée | Durée d'exposition | Effets toxicologiques | Principales références de la littérature et sources de données |
|--------------------|---------------------------|-------------------|-----------------------|-----------------------|--|
| Ammonium (chlorure | Rat NOAEL | 1500 mg/kg | 16 jours | Aucun n'a été signalé | ECHA |

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices Aucune information disponible.

endocriniennes

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Rubrique 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FR / EGHS Page 10/16

Version 1.9

Toxicité pour le milieu aquatique

inconnue

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

<u>Mélange</u>

Toxicité aquatique aiguë: Aucune donnée disponible.

Toxicité aquatique chronique: Aucune donnée disponible.

Substance

Toxicité aquatique aiguë: Les données de test présentées ci-dessous.

Poisson:

| Nom chimique | Durée d'exposition | Espèce | Type de résultat final | Dose rapportée | Principales références de la littérature et sources de données |
|--|-----------------------|-----------------------|---------------------------|-------------------|--|
| Tartrate de potassium et sodium | 96 heures | Aucun n'a été signalé | CL50 | 612000 mg/L | ECOSARS |
| Ammonium (chlorure d) | 96 heures | Oncorhynchus mykiss | CL ₅₀ | 42.91 mg/L | ECHA |
| Hydroxyde dammonium | 96 heures | Oncorhynchus kisutch | CL ₅₀ | 0.45 mg/L | PEEN |
| Acide éthylènediaminetétr aacétique, sel disodique, dihydrate | | Lepomis macrochirus | CL ₅₀ | 159 mg/L | Fournisseur SDS |

Crustacés:

| Nom chimique | Durée d'exposition | Espèce | Type de résultat final | Dose rapportée | Principales références de la littérature et sources de données |
|---------------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------------|-------------------|--|
| Tartrate de potassium et sodium | 48 Heures | Aucun n'a été signalé | CL ₅₀ | 263000 mg/L | ECOSARS |
| Ammonium (chlorure d) | 48 Heures | Daphnia magna | CL ₅₀ | 161 mg/L | IUCLID |
| Hydroxyde dammonium | 48 Heures | Daphnia magna | CL ₅₀ | 0.66 mg/L | PEEN |

Algues:

| Nom chimique | Durée d'exposition | Espèce | Type de résultat final | Dose rapportée | Principales références de la littérature et sources de données |
|--|-----------------------|-----------------------|------------------------|-------------------|--|
| Tartrate de potassium et sodium | 96 heures | Aucun n'a été signalé | CE ₅₀ | 62377.086 mg/L | ECOSARS |
| Acide éthylènediaminetétr aacétique, sel disodique, dihydrate | | Aucun n'a été signalé | CE ₅₀ | 10 mg/L | Fournisseur SDS |

Toxicité aquatique chronique: Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Mélange Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

FR / EGHS Page 11/16

Mélange: Aucune donnée disponible.

Coefficient de partage Sans objet

12.4. Mobilité dans le sol

Sol Organique du Carbone-Eau Coefficient de Partage Sans objet

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens:

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

Version 1.9

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Ozone: Sans objet

Potentiel d'appauvrissement de la

Aucune information disponible

couche d'ozone (PACO):

Rubrique 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement .

Waste disposal number of waste from residues/unused products

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et

produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire.

Waste disposal number of used product

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et

produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Emballages contaminés Éliminer le contenu et les récipients conformément aux réglementations locales.

Autres informations Ne pas réutiliser les récipients vides.

Rubrique 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro UN3316

FR / EGHS Page 12/16

d'identification

14.2 Nom d'expédition TROUSSE CHIMIQUE

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

Description UN3316, TROUSSE CHIMIQUE, 9

14.5 Polluant marin Sans objet **14.6 Précautions particulières à** 251, 340

prendre par l'utilisateur

N° d'urgence F-A, S-P 14.7. Transport en vrac Sans objet

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro UN3316

d'identification

14.2 Nom d'expédition TROUSSE CHIMIQUE

14.3 Classe(s) de danger pour le 9

transport

Étiquettes 9
14.4 Groupe d'emballage ||

Description UN3316, TROUSSE CHIMIQUE, 9, II

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet14.6 Précautions particulières à 251, 340

prendre par l'utilisateur

Code de classification M11 Code de restriction en tunnel (E)

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro UN3316

d'identification

14.2 Nom d'expédition TROUSSE CHIMIQUE

14.3 Classe(s) de danger pour le 9

transport

14.4 Groupe d'emballage ||

Description UN3316, TROUSSE CHIMIQUE, 9

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à Voir la section 6-8 pour plus d'informations

prendre par l'utilisateur

Code ERG 9L

Informations supplémentaires

Ce produit fait partie d'un ensemble. L'information dans cette section concerne l'ensemble comme un tout.

Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

| Nom chimique | Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII | Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV |
|---------------------------------|---|--|
| Hydroxyde dammonium - 1336-21-6 | 75. 65. | |

FR / EGHS Page 13/16

Polluants organiques persistants Sans objet

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

Non contrôlé

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

Allemagne

Classe de danger pour le milieu

aquatique (WGK)

légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

Inventaires internationaux

Est conforme **EINECS/ELINCS TSCA** Est conforme **DSL/NDSL** Est conforme **ENCS** Est conforme **IECSC** Est conforme **KECL - Existing substances** Est conforme **PICCS** Est conforme Est conforme AICS (Australie)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour les substances de ce mélange.

Rubrique 16: AUTRES INFORMATIONS

16-12-2005 Date d'émission

Date de révision 07-févr.-2023

Nouvelle FDS. Remarque sur la révision

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

FR / EGHS Page 14/16

Légende

DNEL

** Désignation de danger

ADN Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies

de navigation intérieure

ADR Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

ATE Estimation de la toxicité aiguë
CAS Chemical Abstracts Service Number

Plafond Valeur limite maximale

CLP à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

[règlement (CE) No. 1272/2008] Dose dérivée sans effet (DNEL

CE European Community

ECHA (The European Chemicals Agency)

CE50 Effective Concentration to 50% of a test population

EEC European Economic Community

EN European Standard

IMDG Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

IATA Association internationale du transport aérien (IATA)

IATA-DGR Association internationale du transport aérien - Règlement sur les marchandises

dangereuses

OACI Organisation de l'aviation civile internationale

ICAO-TI Organisation de l'aviation civile internationale - Instructions techniques

IUCLID (Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques)

GHS Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

DMENO Dose minimale avec effet nocif observé

LOAEC Concentration minimale avec effet nocif observé

CL50 Concentration létale 50%

DL50 Dose létale 50%

LOLI (Liste des listes - Une base de données internationale des produits chimiques de la

réglementation)

MAK Concentration Maximum estimée Allemange (Maximale Arbeitsplatz-Konzentration)

NOAEL DSENO (Dose sans effet nocif observé)
CSENO Concentration sans effet toxique observé

OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du

travail des États-Unis)

PEC Predicted Effect Concentration

PNEC Concentration prévisible sans effet (PNEC)

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

REACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals [Regulation (EC) No.

1907/2006])

RID Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin

de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

RTECS RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques des États-Unis)

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

SKN* Désignation « Peau »
SKN+ Sensibilisation cutanée

STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)
STOT Toxicité spécifique pour certains organes cibles

STOT RE Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)
STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

SVHC Substances of Very High Concern

TLV Valeur Limite d'Exposition

TRGS Technical rules for hazardous substances, Germany

TSCA Substances Toxiques de contrôle

UN United Nations

vPvB very persistent and very bioaccumulative

VOC Composés organiques volatils

AwSV Réglementation administrative des substances polluantes dans l'eau, Allemagne

FR / EGHS Page 15/16

Principales références de la littérature et sources de données

Voir Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES Voir Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Méthode de classification

| Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP] | Méthode utilisée |
|---|-------------------|
| Toxicité aiguë par voie orale | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par voie cutanée | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - gaz | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard | Méthode de calcul |
| Corrosion/irritation cutanée | Méthode de calcul |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Méthode de calcul |
| Sensibilisation respiratoire | Méthode de calcul |
| Sensibilisation cutanée | Méthode de calcul |
| Mutagénicité | Méthode de calcul |
| Cancérogénicité | Méthode de calcul |
| Toxicité pour la reproduction | Méthode de calcul |
| STOT - exposition unique | Méthode de calcul |
| STOT - exposition répétée | Méthode de calcul |
| Toxicité aquatique aiguë | Méthode de calcul |
| Toxicité aquatique chronique | Méthode de calcul |
| Toxicité par aspiration | Méthode de calcul |
| Ozone | Méthode de calcul |

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H290 - Peut être corrosif pour les métaux

Conseil en matière de formation

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Limitations relatives à l'utilisation

Pour une Utilisation en Laboratoire.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Fin de la Fiche de données de sécurité

FR / EGHS Page 16/16